

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

MINISTÈRE D'ETAT,
MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline -Travail



000.1544

05 NOV. 2014

19 H

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Participation du Président en exercice de la CONFEMEN au XVème Sommet de la Francophonie à Dakar (SENEGAL), du 25 novembre au 1^{er} décembre 2014.

Contexte et justification

Suite à l'organisation par la Côte d'Ivoire en juillet 2014 des assises de la 56^{ème} Session Ministérielle de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), la présidence de cette Organisation a été conférée à notre Pays à travers le Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, Madame Kandia CAMARA. Ce mandat tient sur deux ans, soit jusqu'en 2016.

Au titre des résolutions qui ont sanctionné la rencontre d'Abidjan, la CONFEMEN prend part au XVe Sommet de Francophonie de Dakar prévu pour les 28 et 29 novembre 2014 sur le thème « Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ».

La présidente en exercice est ainsi appelée à conduire la délégation de la CONFEMEN à ce Sommet pour prendre part aux travaux qui débutent le 25 novembre 2014 pour prendre fin le 30 novembre 2014.

Composition de la Délégation

La délégation ivoirienne de la CONFEMEN devant participer à cette mission est composée de :

1. Madame **Kandia CAMARA**, Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, Présidente en Exercice de la CONFEMEN ;
2. Monsieur **KOUYATE Abdoulaye**, Chef de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique ;
3. Monsieur **KOUASSI Konan Noël**, Inspecteur Général de l'Education Nationale, Correspondant National de la CONFEMEN.

Financement de la mission

Le coût du transport est à la charge de la CONFEMEN.

Les autres frais afférents à cette mission s'élèvent à **Deux Millions Quarante Mille (2 040 000) Francs CFA** et nécessitent une prise en charge par le Budget de l'Etat.

Ces frais se décomposent comme suit :

Madame Kandia CAMARA (du 26-11-2014 au 1^{er}-12-2014)

Frais de séjour : 170 000 FCFA x 6 j ----- 1 020 000 F CFA

Monsieur KOUYATE Abdoulaye (du 26-11-2014 au 1^{er}-12-2014)

Frais de séjour : 85 000 FCFA x 6 j ----- 510 000 F CFA

Monsieur KOUASSI Konan Noël (du 26 /11/ 2014 au 1^{er}-12-2014)

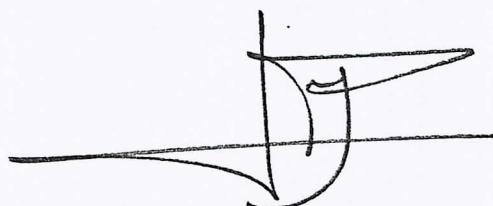
Frais de séjour : 85 000 FCFA x 6 j ----- 510 000 F CFA

Total ----- **2 040 000 F CFA**

Aussi, l'accord du Conseil des Ministres est-il sollicité pour permettre la participation la délégation ivoirienne de la CONFEMEN à ce Sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le Ministre auprès du premier Ministre,
Chargé de l'Economie et des Finances

Le Ministre de l'Education Nationale
et de l'Enseignement Technique



Nialé KABA

Kandia CAMARA

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
Chargé Du Budget

Le Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères

Abdourahmane CISSE

Charles Koffi DIBY